



COMMUNIQUE de PRESSE

Baptême du gypaëton du couple des Ardoisières à Morzine

10 juillet 2023

Depuis l'hiver 2022/23 un nouveau couple reproducteur s'est installé dans une falaise aux Ardoisières à Morzine. Il s'agit de Veronika (femelle née au zoo « La Garenne » en Suisse en 1999 et relâché en Engadin, Zernez en Suisse) et de Gypsy (mâle né à Magland aux Aravis Nord en 2017). La date théorique de l'envol du poussin est le 10 juillet, date choisie pour valoriser le baptême du poussin. Il a été nommé ZORIAZ par le club parapente CLAM, le club des ailes morzinoises, pour rappeler la falaise de Zorre et la proximité au site d'Avoriaz. Le baptême valorise le partenariat avec les libéristes de Morzine qui s'inscrit dans une convention départementale entre Asters-CEN74-CDVL74-FFVL.

Le Gypaète barbu, qui est-il ?

C'est l'une des espèces les plus menacées en Europe. Les couples de ce rapace sont peu nombreux : une vingtaine dans les Alpes (7 en Haute-Savoie et 23 dans les Alpes françaises en 2023), une cinquantaine dans les Pyrénées et moins de cinq en Corse. Ces effectifs faibles, le morcellement des populations, sa dynamique de population naturellement faible (il ne se reproduit pas avant 8 ans et donne en moyenne un jeune tous les 2 ou 3 ans) ou encore sa sensibilité au dérangement expliquent son statut d'espèce fragile et menacée. Il bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA), politique du Ministère de la Transition Écologique, pour mener des actions de protection et de suivi pour les espèces les plus en danger. Parmi celles-ci, il est question de préserver leur tranquillité pendant la reproduction, en faisant connaître les Zones de Sensibilité Majeures (ZSM), zones sensibles autour des nids, aux pratiquants d'activités de pleine nature ou des socioprofessionnels.



Une convention pour le protéger

Une convention relative à la cohabitation entre la nidification du Gypaète barbu et l'activité de vol libre sur le territoire national a été conclue le 22 mai dernier. Elle réunit des acteurs qui s'engagent à échanger, communiquer et contribuer à la conservation de cette espèce :

Cette convention a été signée entre la Fédération Française de Vol Libre (FFVL), la DREAL Nouvelle Aquitaine coordinatrice du Plan National d'Actions (PNA), et les animateurs massifs du PNA :

- ASTERS, Conservatoire des Espaces naturels de Haute-Savoie pour les Alpes,
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour les Pyrénées et les Grands Causses
- Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse (SMPNRC).

Cette Convention prévoit de faciliter l'accès à l'information des pilotes de vol libre sur l'existence de **Zones de Sensibilité Majeures (ZSM)** sur le territoire métropolitain français et leur activation à certaines périodes de l'année (périodes de nidification et de reproduction). Le principe étant pour les pilotes de vol libre de **contourner les ZSM « cœur » actives** (entre novembre et mars ou août selon les zones).

Pour plus d'information, merci de contacter :

Marie Heuret – responsables du service scientifique et technique, Asters-CEN 74 :

marie.heuret@cen-haute-savoie.org

Ilka Champly – chargée de projets faune, Asters-CEN74 :

ilka.champly@cen-haute-savoie.org

Benjamin Thabuis – président du CLAM, le club des ailes morzinoises :

benjamin.thabuis@yahoo.fr

Titre de la photo : Une jeune gypaète en vol – crédit de photo : Pierre Tardivel

